

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 486

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -
Enseignement supérieur

Dossier : 191150

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Musée de la Mine - Puits Couriot - Acquisitions par dons - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Sammy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 486

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -
Enseignement supérieur

Dossier : 191150

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Musée de la Mine - Puits Couriot - Acquisitions par dons - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Puits Couriot-Parc-musée de la Mine conserve dans le secteur de la mine des collections de niveau national et international qu'il a pour mission de valoriser, conserver, étudier et d'enrichir.

En vertu de l'article L. 451-1 du Code du patrimoine, relative aux musées de France, tout projet d'acquisition, à titre onéreux ou gratuit, d'un bien destiné à enrichir les collections du musée d'Art et d'Industrie est soumis à l'avis de la commission scientifique Auvergne-Rhône-Alpes d'acquisition des collections des musées de France.

□ **Motivation et Opportunité :**

Les dons, legs ou achats proposés à l'initiative du Puits Couriot-Parc-musée de la Mine s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'acquisition raisonnée dont le principal objectif est de développer des collections de référence sur le plan artistique et technique mais aussi sur le plan des représentations sociales, économiques et culturelles.

Les acquisitions par dons ici présentées concernent les collections du Puits Couriot-Parc-musée de la Mine. Elles ont été présentées, le 6 novembre 2019, à la commission scientifique régionale Auvergne-Rhône-Alpes d'acquisition pour les musées de France et ont reçu un avis favorable.

□ **Contenu :**

Les acquisitions, listées en annexe, sont proposées à l'approbation du Conseil Municipal.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver ces acquisitions par dons,
- autoriser l'entrée de ces acquisitions par dons dans les collections du Puits Couriot-Parc-musée de la Mine,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer les éventuels documents afférents à ce dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE